

Midi Libre

vendredi 25 février 2011

Les Mages Levée de bouclier contre l'exploitation des gaz de schiste



Le public a été très attentif et très réactif.

Mardi 22 février, la salle Bauquier avait largement dépassé ses capacités et il a fallu rajouter un très grand nombre de sièges pour accueillir le public venu assister à la réunion d'information sur les gaz de schiste. En préalable était projeté un condensé du film *'Gasland'*, qui montre les dangers du *'fracking'*, une exploitation initiée par l'industrie pétrolière américaine qui en possède le brevet exclusif.

Chaque forage nécessite une quantité d'eau équivalente à six piscines olympiques. Il ne fait aucun doute qu'ici, la Cèze et tous ses affluents, ainsi que la nappe phréatique, seraient asséchées. Et les produits chimiques injectés resteraient sous terre. Dans les régions au passé minier, qui sont un véritable gruyère, que se passera-t-il? Le conseil municipal des Mages s'est prononcé contre toute exploration sur son territoire. Le souci, c'est que le droit minier prime sur le droit propriété et que les sociétés pétrolières peuvent faire valoir leur droit sans enquête d'utilité publique. Déjà des permis ont été donnés sur un territoire allant de Montélimar à Montpellier qui s'avère riche potentiellement en gaz de schiste.

De nombreux collectifs sont en train de se créer pour s'opposer à cette exploitation. Des pétitions sont signées. De nombreuses réunions sont programmées par le collectif Auzonnet/Cèze/Gagnières. Il est apparu évident à tout le monde que seules des initiatives citoyennes devaient se développer, et que tous les maires devaient décréter des interdictions de forages, même si de tels arrêtés sont illégaux et susceptibles d'être cassés par le tribunal administratif. Des idées d'actions ont été proposées.

Une grande manifestation citoyenne aura lieu à Villeneuve-de-Berg, demain à partir de 14 heures. Car et covoiturage prévu.

Plus d'information sur : <http://stopgrisou.blogspot.com> ; <http://www.stopaugazdeschiste07.org>